L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 13 FEVRIER 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 13 FEVRIER 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES DE CE JOUR.

Par Macon, Denis & Kernaghan, à la New Orleans Auction Exchange, diamants, bijouterie pour dames et messieurs, argenterie massive et plaqué, meubles élégants, etc.

La Lutte pour la Prime.

La lutte est engagée là-bas, à Washington; le champ de bataille, c'est le Congrès ; la place à emporter, la Prime. Cette dernière a des ennemis nombreux, acharnés ; mais ses partisans sont plus tenaces encore, et leur armée, faible d'abord, puis un peu plus forte, se grossit tous les jours de nouvelles recrues qui lui arrivent spontanément, de tous les côtés à la fois.

Ces renforts inattendus ont tout d'abord étonné bien des personnes. Rien de plus simple, cependant. A mesure que les débats se poursuivent, que les arguments se produisent, plus serrés les uns que les autres, que le problème s'élucide, on s'aperçoit que la question n'intéresse pas seulement deux ou trois Etats, —la Louisiane, le Nebraska, la Californie—mais bien une grande partie de l'Union. Ce ne sont pas seulement les planteurs et les fermiers, cultivateurs de la canne et de la betterave qui comptaient sur la prime, mais les fournisseurs de ces planteurs et de ces fermiers qui habitent d'autres Etats. Comment s'expliquer autrement les pétitions qui affluent au Congrès, de tous côtés ? Il faut du matériel, des provisions, des machines à nos producteurs de la matière première et de la matière manufacturée. Toutes ces choses s'achètent à crédit, moyennant une garantie. Cette garantie, c'était la prime de 2 cents la livre sur laquelle les industriels de l'Ouest et du Nord avaient le droit de compter, puisque la loi McKinley était en pleine vigueur, quand toutes les ventes et tous les achats se sont faits. Et voilà que, quand le moment arrive pour chacun de régler ses comptes, le Congrès manque à sa parole et refuse de solder la somme promise, la somme due en vertu de la loi. Ce qu'il y a de plus malheureux, c'est qu'il s'agit de fournitures considérables qui représentent un capital de plusieurs millions. Ce ne sont pas seulement les planteurs qui sont forcés de faire banqueroute à leurs créanciers industriels, mais les créanciers eux-mêmes qui ne peuvent faire honneur à leurs engagements envers leurs bailleurs de fonds. Il en peut résulter de véritables désastres dans le monde industriel, par suite d'une nouvelle loi votée à l'étourdie, laquelle viole tous les principes du droit public et revêt le caractère odieux de réactivité que répudient toutes les nations civilisées.

C'est ce qui explique les nombreux mémoires, protestations et pétitions qui pleuvent, chaque jour, dans les bureaux du Sénat. Tous ces documents prouvent clairement que la perte—elle est évaluée à $8,000,000—doit retomber, en fin de compte, sur les marchands, les manufacturiers, les banques et les fournisseurs de provisions de bouche de toute sorte.

On ne s'attendait sans doute pas à tout ce mouvement produit par tant de gens qui semblaient complètement étrangers à l'industrie sucrière, mais qui, en réalité, en dépendent et en tirent un fort revenu annuel.

A propos de la Gascogne.

Certes, c'est un fait que l'on est bien fier et heureux de constater, que l'arrivée de La Gascogne, saine et sauve, dans le port de New York, après un retard de près de neuf jours, après deux ou trois graves accidents arrivés aux machines, après une traversée terrible accomplie au milieu des effroyables secousses auxquelles est souvent soumis un navire désemparé par une mer furieuse et démentée, on est fier et heureux de constater qu'il y a, dans certaines marines, française ou autres, des hommes qui, au milieu des plus grands périls, sous le poids des plus épouvantables responsabilités, savent conserver un imperturbable sang-froid, accomplir glacialement leur devoir, tout leur devoir et n'éprouver pas une minute de défaillance durant une lutte incessante de huit jours et de huit nuits contre une puissance aveugle, indomptable, qui, dans un de ses caprices les plus imprévus, les plus brusques, peut engloutir des centaines de créatures humaines. C'est ce qui rend si auguste, à nos yeux, le métier de marin.

Il y a pourtant un spectacle qui nous rend plus heureux et plus fier encore. C'est la joie vive sincère, qui éclate chez des millions d'honnêtes gens qui, à la nouvelle inespérée du salut de centaines de malheureux que l'on croyait être devenus la proie des flots.

Qu'il y ait grande allégresse dans les bureaux d'une agence de compagnie à la renommée, à la popularité de laquelle peut nuire un désastre de ce genre, cela se conçoit.

Que certaines personnes la pâment de joie et versent de douces larmes, en apprenant qu'un parent, un ami, un frère, une sœur qu'ils croyaient perdus soient bien vivants et que, dans une heure ou deux, il pourra se jeter dans leurs bras, rien de plus naturel.

Ce qu'il nous plaît de constater, c'est l'allégresse éclatant spontanément chez une foule d'indifférents, chez des hommes qui n'ont personnellement rien à gagner ou à perdre à un pareil événement. L'émotion produite dans cette ville, essentiellement cosmopolite qu'on appelle New-York, a la première nouvelle de la réapparition de *Gascogne* que l'on croyait perdue, lui fait le plus grand honneur ; non pas parce qu'il s'agit d'un navire français, et conduit par des officiers français. Il s'agit bien de nationalité en pareille circonstance. Il y a plus que des êtres humains qu'il s'agit d'arracher à la mort. Cette manifestation est plus que française, plus qu'allemande, plus qu'américaine ; elle est humaine. C'est ce qui en fait tout le prix.

LETTRES INTÉRESSANTES.

La publication d'une intéressante série de lettres que H.-F. Amiel adressait pendant ses voyages d'étudiant, à son ami le poète génevois, M. Jules Vuy vient de commencer. Ce sont de rapides notes, prises sur le vif, qui révèlent déjà le sens délicat de la nature et l'ingéniosité d'esprit un peu précieuse que devait déployer, dans la suite, l'auteur du *Journal intime*. Nous en détachons, à titre de spécimen, ces curieuses réflexions inspirées par une visite au Jardin zoologique d'Amsterdam.

" C'est une promenade à la surface du globe qu'une excursion semblable, plaisir des yeux et de l'imagination, aliment de la curiosité et de la pensée. Je me promis bien de consacrer quelque temps, par la suite, à l'étude des classifications naturelles. J'eus une singulière impression. La longue contemplation de la série animale, de ces formes bizarres, de ces cris agaçants, de ces mouvements, instincts, grimaces discordantes, de ces faces où ne respirent que les plus vulgaires penchants, me donne à la longue un malaise véritable, une espèce d'angoisse d'isolement. La face du chien, seule, a quelque chose de bon et d'humain. Nous sommes au milieu d'un monde ennemi. D'autre part, jamais je ne sentis mieux la convergence de la nature vers l'homme, et la délivrance universelle qui dut suivre ce dernier enfantement.—Le squelette de l'homme me parut lui-même attrayant et consolant. L'angle s'était enfin ouvert, le cerveau développé. J'entrais dans le royaume de l'intelligence. Je me sentais chez moi."

Les admirateurs d'Amiel ne manqueront pas d'observer que le ton de cette correspondance de jeunesse diffère fort de celle du *Journal intime*, et le problème psychologique qu'a soulevé la retentissante publication de ce livre n'en subsistera pas moins. On ne comprendra pas davantage le rapport qui existe entre l'œuvre et l'homme, et l'on notera une fois de plus la différence irréductible qu'on a souvent constatée entre ce qu'on a su d'Amiel et les belles pages qu'on a lues de lui.

Les funérailles de M. Gayarré.

Les funérailles de M. Charles A. Gayarré ont eu lieu hier matin et ont permis aux amis de l'illustre Louisianais de lui donner un dernier témoignage de respectueuse estime, car ils étaient nombreux ceux qui, bravant les rigueurs de la saison, ont accompagné ses restes de l'église au cimetière.

A dix heures et demie, le funèbre cortége a fait son entrée à la cathédrale, précédé de l'archevêque et de cinq prêtres.

Dès que le cercueil a été placé sur le catafalque, le *Requiescat in Pace* a été chanté par Mlle Regina Fremaux. Avant les prières d'usage, l'archevêque a prononcé une éloquente oraison funèbre, retraçant à grands traits la vie si honorablement remplie du mort que l'on était venu honorer. Pour le citoyen, pour l'écrivain, pour le chrétien, il a eu un mot d'éloge, rappelant ses succès dans chacune des étapes de sa longue et brillante carrière.

M. Gayarré, a-t-il dit, est entré dans la vie par la porte d'ivoire, et les derniers devoirs qu'on lui rend aujourd'hui font honneur à cette population dont il était un des membres les plus distingués. Cet hommage était bien dû à celui qui est couché là et qui à l'heure suprême à tenu à affirmer sa foi, à entrer dans l'éternité muni des consolations de la religion.

La cérémonie a été des plus touchantes ; au nombre des assistants, citons les juges de la Cour Suprême, l'Hon. Wm. Preston Johnson, Rév. B. M. Palmer, Rév. Dr Mallard, Dr Le Monnier, Mme King, Mlle Grace King et ses sœurs, Mlle Léonie Pichot, Mlle Alpuente, Mlle Kate Nobles, Mlle Marie Augustin, Mlle Marie Roussel, Mme Fortier, Prof. Alcée Fortier, Mme R M. Walmsley, Mme Cate, Mme Louis Adam, Mme Bosley, Branch Miller, M. Auguste de Lesseps, M. Beer, de la Bibliothèque Howard, M. Harman Hawkins, M. et Mme Soniat, Prof. Ficklen, Mlle Augusta Fleitas, Mme Sharp, M. Louis Grunewald, Mlle Marie Pointe, juge Parlange, M. H. L. Favrot.

Les porteurs honoraires du poêle étaient :

MM. Francis T. Nicholls, représentant la Cour Suprême ; John Fitzpatrick, maire de la ville ; C. A. Parlange, représentant la Cour de District des Etats Unis ; Henry C. Miller, représentant les juges associés de la Cour Suprême ; Francis A. Monroe, juge de la Cour Civile de District ; Rév. Dr B. M. Palmer, Colonel William Preston Johnston, président de l'Université Tulane ; Thos J. Semmes, ex-président de l'Association Nationale du Barreau ; L. H. Gardner, surintendant des waterworks ; Hon. Félix J. Poché, Hon. E. B. Krottschnitt, président du Bureau des Ecoles ; juge J. C. Moïse, de la Cour Criminelle ; juge Chas. E. Fenner, E. Hunt McCaleb, Sr, Charles H. Lavillebeuvre, Hon. J. H. Cunningham, avocat-général de la Louisiane ; Dr Rudolf Matas, du Collége de Médecine Tulane.

Les porteurs du cercueil : MM. John Thibaut, I. Carronché, R M. Walmsley, Prof. Alcée Fortier, F. D. King, Jules Wogan et Charles LeBreton.

L'inhumation s'est faite au cimetière de la rue St-Louis, dans la tombe de la famille de Boré, autour de laquelle s'étaient groupées des dames en grand nombre, ces admirables créatures dont on dit avec tant de vérité : "les dernières à la croix et les premières au tombeau."

L'homme qui vient de nous quitter était une personnalité à part, une nature aimable ; et ceux qui ont vécu dans sa douce intimité diront que les amertumes de la vie n'avaient pu l'affecter. Grandeur et décadence, voilà ce qu'a connu M. Gayarré.

Quel contraste entre sa jeunesse active, mouvementée, traversée de rayons lumineux, et sa vieillesse calme, sereine, écoulée dans l'obscurité presque.

Mais quelles consolations n'éprouvait-il pas au contact de ces amitiés qui lui étaient toujours demeurées fidèles ?

Ce rire qui sonnait si haut au cours de ses spirituelles causeries, ne se faisait plus entendre qu'à de rares intervalles ; hélas ! les infirmités de l'âge qui avaient envahi, ravagé le pauvre homme ont mis de longs mois à le vaincre.

Qu'il dorme en paix.

LE COUREUR A RECULONS.

Un homme vient de faire le voyage d'Anvers à Bruxelles, à pied et à reculons. Voilà une nouvelle originalité sportive.

Celui qui vient de battre le record de l'écrevisse est un grand jeune homme très bien taillé pour les exercices physiques. Il s'était entraîné à marcher, à courir plutôt, à reculons pendant une huitaine d'heures en tout lorsqu'il a tenté l'expérience qui attire aujourd'hui sur lui la curiosité publique. Son ambition présente est de démontrer que l'on peut courir pendant six heures aussi vite à reculons qu'en employant le mode normal.

En attendant la réalisation de cette prouesse, voici les états de route de la course d'Anvers-Bruxelles.

M. Milo—c'est ainsi que s'appelle le coureur à reculons—est parti de Bruxelles un vendredi, à 2 h. 40 de l'après-midi. Il est arrivé à Contich, époumonnant ceux qui le suivaient à pied, à 4 h. 50 ; des vélocipédistes aussi lui ont fait escorte.

Le samedi, à 8 h. 20 du matin, il quittait Contich pour arriver à Malines à 11 heures, après un repos de 40 minutes, à Walhem. A 1 h. 45, Milo se remettait en route, bondissant en arrière toujours, et parvenait à 4 h. 10 à Vilvorde.

Cette double étape l'avait fatigué ainsi que ses contrôleurs, marchant, eux, en avant. La vitesse de cet étrange promeneur est de dix kilomètres au moins à l'heure.

Milo est parti de Vilvorde, le dimanche, à onze heures du matin, et est arrivé aux ponts de Laeken à une heure. Après un arrêt d'une heure un quart, il s'est dirigé vers la ville et, un peu avant trois heures entrait, à reculons toujours, dans une brasserie de la rue du Midi, escorté d'une foule nombreuse.

Pour accomplir sa course, Milo avait fait confectionner des chaussures spéciales : il avait fait placer un talon à la pointe et fait garnir la semelle de rondelles en caoutchouc.

PROFILS DE SOCIALISTES.

(Suite.)

M. Jaurès.

Un rhéteur, Planté centre gauche, il a fleuri socialiste ; mais dans l'un et l'autre de ces partis, il a montré la même conviction inébranlable. Enragé, quoique sans passion, il compose à loisir ses pires violences et les récite avec une ardeur imperturbable. Son culte pour les idées générales l'a conduit à se faire le saint Vincent de Paul des lieux communs. C'est un homme de taille moyenne et pataude, roux de poil, bedonnant, avec un œil rond, fuyant, qui ne regarde jamais en face et s'égare avec préméditation dans le vide.

M. Jourde.

Collectiviste et patriote ; prudhommesque et solennel.

M. Labussière.

Ce fondateur d'un prix d'athéisme possède les plus grandes oreilles de la Chambre. Socialiste en théorie, il se garde soigneusement d'appliquer ses principes comme entrepreneur de travaux publics.

M. Masson

Ce Lyonnais a pris une fois la parole pour demander l'invalidation de M. Hérard ; mais la Chambre l'accueillit avec une faveur si marquée qu'il lui a paru prudent de ne pas recommencer.

M. Paulin Méry.

Ses exploits, comme médecin, sont connus. Ancien boulangiste militant, il pérore dans les brasseries où son éloquence se répand en une mousse révolutionnaire.

M. Millerand.

Pas orateur, mais dialecticien acharné et épilogueur, il a pour principe que tout se plaide. Son âme bourgeoise le rend un peu suspect aux dévorants de son parti, et il faut que, sans cesse, il leur donne des gages. Ancien élève de M. Clémenceau, il a passé depuis dans la caserne de M. Goblet ; il sert aujourd'hui sous les ordres de M. Jaurès. C'est surtout un avocat qui se sacrifie aux besoins de sa cause et plaide le procès que les circonstances lui apportent.

M. Mirman.

Un socialiste universitaire et relativement doux. Il s'exprime sans violence ou plutôt avec juste ce qu'il faut de violence pour se mettre au point. C'est un petit-neveu de Jaurès, mais plus aimable que son oncle. Il semble souvent souffrir de la société où son ambition l'a conduit.

M. Prudent-Dervillers.

Il murmure de temps à autre un long discours dans sa moustache, en l'accompagnant d'un balancement ininterrompu de la main droite, comme un écolier qui attrape des mouches. Peut-être espère-t-il attraper les vieux arguments qui voltigent depuis des années autour de la tribune.

M. Pierre Richard.

Un Déroulède emballé.

M. Ernest Roche.

L'élection de Blanqui l'a rendu presque célèbre. Boulangiste furieux, il se modère quelque peu dans le socialisme, désespérant peut-être d'égaler l'entrain du compagnon Faberot.

M. Rouanet.

Il a des dehors terribles, des yeux féroces et un accent formidable. Sa principale originalité consiste à transporter dans le journal et à la tribune les procédés de polémique et de discussion en honneur dans les clubs. Son éloquence est une perpétuelle descente de la Courtille.

M. Sauvanet.

Célèbre à Huriel, mais infiniment moins connu à Paris.

M. Sembat.

Un ancien directeur de la *Petite République* ; roux, barbu et myope ; moins éloquent que Démosthènes et même que le compagnon Groussier.

M. Thivrier.

L'homme à la blouse. Un jour qu'il était à la tribune, il lui échappa de dire : "Vous avez été z'à même" et cent voix bienveillantes rectifièrent ; "Eté à même." Il ne comprit pas d'abord et, croyant à quelque erreur de l'auditoire, il répéta son "z'à même" avec plus d'énergie. Les puristes ricanèrent ; il leur infligea ce rappel aux convenances : "Je n'ai pas usé mes pantalons sur les bancs de l'école, mais je sais que nous avons tous le droit de débiter ici notre baume."

M. Viviani.

On le disait timide avant son arrivée à la Chambre ; on en a rabattu. Violent à la tribune, violent dans le journal, il ne peut prononcer trois mots ou écrire deux lignes sans que les mots coquins, bandits et quelques autres gentillesses dansent une sarabande sur ses lèvres ou sous sa plume. Mais cela ne tire point à conséquence et signifie simplement qu'il pense autrement que son contradicteur sur un point, d'ailleurs secondaire, de la politique courante.

M. Vaillant.

Depuis Marat, on n'avait jamais vu de tête aussi agréable à contempler. Il murmure à voix basse et d'un air placide des choses énormes, sans s'arrêter aux interruptions les plus désobligeantes. C'est lui qui, dans les grandes séances, pousse le premier cri de : "Vive la Commune !" que M. Jaurès répète docilement.

M. Pierre Vaux.

Il ne serait rien si son père n'avait été victime d'une erreur judiciaire. M. Mirman, qui sait l'histoire, l'a baptisé le Lally-Tollendal du socialisme.

M. Walter.

Le roi Pétion de Saint-Denis. Il a déclaré un jour qu'il "ne se tenait pas pour un phénomène", et cela prouve que c'est un sage, puisqu'il se connaît. Il a également juré de "ne pas compromettre par des gaffes les grands intérêts du socialisme" et, jaloux de tenir sa parole, il ne dit rien, il ne fait rien.

L'HISTOIRE DE DEUX STATUES.

L'histoire curieuse racontée par M. Germain Bapst, de plusieurs statues de généraux et de grands hommes de l'Empire qui à la Restauration furent dûment décapitées et transformées par l'accolement d'une nouvelle tête en l'image de personnages plus agréables à la nouvelle dynastie.

On a inauguré récemment, on le sait, à Lyon, la statue du physiologiste Claude Bernard. Cette statue a, elle aussi, si l'on en croit le *Progrès de Lyon*, son histoire anecdotique qui mérite d'être contée :

Les vieux Lyonnais n'ont pas perdu le souvenir de Vaisse, l'ancien préfet du 2 Décembre, que ses amis comparaient à Haussmann. Quand mourut ce fonctionnaire à poigne, à la fin de l'empire, on décida de lui élever une statue, et lors de la déclaration de guerre, en 1870, le piédestal se dressait déjà au Parc de la Tête-d'Or, au point culminant de l'allée qui contourne l'île des Sports. Quand à la noble tête de M. Vaisse, son image en bronze était toute prête chez le fondeur.

Naturellement, après la chute du triste régime qu'il avait trop bien servi, on ne pouvait plus songer à statufier monsieur le préfet. Le piédestal demeura à la Tête-d'Or, veuf de son buste, qui fut remisé dans un coin des caves de l'Hôtel de ville. Juste retour des choses d'ici-bas ! Telles dormaient, dans les cartons verts de la préfecture, M. Vaisse étant conseil, toutes ses requêtes à lui adressées par des républicains.

Mais, direz-vous, en quoi Claude Bernard ?.... Patience. A la mort de l'illustre physiologiste, une souscription fut ouverte pour lui édifier un monument. Seulement, comme il s'agissait cette fois "d'une vraie gloire nationale," les fonds n'affluèrent que médiocrement. En 1890, au bout de dix-sept ans, il manquait encore 15,000 francs, soit le prix du bronze.

C'est alors qu'ému de cet insuccès un des plus brillants disciples de Claude Bernard, M. Raphaël Dubois, professeur à la Faculté des sciences de Lyon, eut l'idée de demander à M. Quivogne, alors adjoint aux beaux-arts, si par hasard il n'y aurait pas dans quelque catacombe municipale un bronze oublié, inutile effigie d'un souverain tombé ou d'une fausse illustration ayant cessé de plaire.

On fait des recherches, on découvre le buste du pauvre Vaisse, toujours en bronze, se morfondant dans son oubliette, et le Conseil municipal décide aussitôt de le désaffecter en faveur de Claude Bernard. M. le préfet allait donc être fondu et devenir physiologiste après sa mort, lorsque sa famille apprit le sort qui menaçait cette face ancestrale. Elle fit offrir 15,000 fr., qu'on s'en pressa d'accepter, pour avoir le droit de l'acquérir, afin d'en faire l'ornement de ses salons.

Cela n'empêcha pas, comme on sait, Claude Bernard qui fut l'honneur et la gloire de la science française, d'avoir enfin sa statue.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

Hôtel Grunewald—Fred T Norris Bay City, Mich; Chas E Haverdock South Fanningham, Miss; J L Horston, J W Edwards, C M Ingram, G C Hardon, W Battress et femme G B Jackson H Wakefield, B L Atwater, N Y; G Little, Chicago, Mme A Stevens Los Angeles R G Renwick, Julius Stele et femme, J Scoville, Chicago; T D Cobbs San Antonio Texas; B C Caulborn D P Hale Frank A Baird, New York; B B Herbert N Y; J W Boswell, Boston, A E Ellis, Noburn; J H McClure Nashville; P H Bading et femme, Paola Ks, Mme C G Hagner, Lawrence, Kas; S A Pierce, Ka. City, J B Fugate, Newton, Kas; Joo Spear, Garden City, Kas; H D Perkin et femme, Kas; Geo W Reed, femme et enfant, Topeka, Kas; O M Harger et femme Abilene, Kas; W J McGill Mme McGill, Oswego, Ks; J H McMillan, Ft Wth, Tex; W L McGill R M Chilcott et femme, Nashville; J Shees et femme Mlle Shees, Mme McConnell et enfant, E A Miller et femme Mme McMillan, Mlle Kingler Chicago; E B Pulliam, D W Stone, Lyons Kan; Alex C Kay, M D, Mme E McCook, Mlle Martha Strasoker, East Tawas Mich; L J Purcell, Lakes, Kan; F J Freeman H R Curtis, Dallas; W J Crouch, Kansas City; D H Carpenter, N Y; J R Gorin, Nashville; Edw W Brooker, N Y; W C Morrel, Philadelphie; W R Perrin et femme, Chicago; H C Parker, Detroit; S Clarke et femme, Mobile; H Mitchell et femme, Boston; Dr Geo Howard et femme, Mme W M Spear, Flint, Mich; E K Campbell, Alabama; J F Hernandez et femme; G B More, San Antonio, Tex; H J Lutcher, Tex; A G Stacy, Mlle Stacy, Mme Hotchkiss, Mlle Aurat, Mme Whitley, J J Foley, Parson, Tex; H S Atwood Oswego Kas; Mme Magee, Nashville, H Whitley et fille, Empire; E Adams, M K T Ry; W A Rienhardt, S P R R; F Lane et femme, Cordis et femme, E Stewart, C Burnett, Topeka

Hotel Cosmopolitain—W H Burroughs, Newark, N J; J C Beardeigh, Ala; O W Hammond, Frank P Clark, Baltimore, Md; A H Schudrun, Buffalo, N Y; John White, J A W Smith, A H Carpenter, Birmingham, Ala; A N Rosenegk et f mme, Milwaukee; Robt E Lebby, W M Kelly, Georgie; Rudolph Harring Henry Evans, Jno F Puth, New York; A T Kates et femme, Chicago, Ill; Otis E Wild, Daniel Wild, Boston, Mass; L J Plummer, Abita Springs, Le; R Braden, Bocas del Toro; A Zeneman, New-York, Wm Rudolf, Pensacola, Fle; P C Moore, W S King, Vicksburg, Miss; E J King, Huntington, W Va; Jno J Shaffer, Lne; Taylor Beattie et femme, Lafourche; H C Marsh, New-York; A Zinegau, Ind; W B Freshman, Geo K Forrest, Kansas City, Mo; Lee H Appel, W J Fellows et femme, M E Ernest et femme, Chicago, Ill.

Hôtel Denéchaud.—Chas Maywald, Des Moines, Iowa; C P Bettis, Lne; Mme Ida J Miller, Plaquemine, Lne; Jno Stewart, St-Jacques, Lne; J W Johnson Lne; Ben J James, Cleveland, O; J O Kelly, New-York; J E Winson, Chicago, Ill; Hon A S Calthup, paroisse Madison; W M Murphy, Tallulah, Lne; G Y Andrews, Raceland, Lne; M J Burnside, Chicago, Ill; H P Hunter et femme, Louisville, Ky; Mme E J Meeker, Jackson, Tenn; W L Collin, Wm Ellingham, Wheeling, West Ls; W V Durham et femme, Chicago, Ill; J Dibert, Chas A Ward, Charles Bohn, Lutcher, Lne; A V Maron, Atlanta, Gie.

P. LABAT,

Acquéreur des Caves Bordelaises.

Il a transféré les dites Caves

AU No 234 RUE PRIEUR,

Coin Bayou Road.

Et prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à leur servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.

4 mars—1 an.

C'EST MAINTENANT LE MOMENT

DE S'ASSURER UNE BOITE DANS LA MAMMOTH SAFE DEPOSIT VAULT DE LA PROVIDENT SAVINGS BANK, POUR 1895. VENEZ VOUS ENQUERIR DE NOS PRIX. No 221 RUE DU CAMP. TOUTES LES COMMODITÉS SONT DONNÉES A NOS CLIENTS. 19jan—1m

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district

1 janv 92—1an—mer jeu dim

ARON.—Décédée, mardi, 12 février 1895, à 1:10 heure P. M., Mme ADÈLE ARON, veuve de feu Samuel Aron, à l'âge de 65 ans et 10 mois, native d'Alsace, France. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, mercredi, 13 février, à 2:30 heures P. M., de sa dernière résidence, coin Canal et Basin. Pas de fleurs

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée, vendredi, 15 février 1895, à huit heures du matin, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme d'EZILDA LOZES, épouse de B. Médus. Les amis et connaissances des familles Lozes et Médus sont respectueusement invités à y assister.

De la part de son époux et de ses enfants.
10 fév—10 13 14

Nous Garantissons la Pureté de nos Produits.

—TELEPHONE 1010.—

TO-KALON

DEPOT DE VINS.

Ancien No 129, Nouveaux Nos 537 à 541

Rue Royale, coin Toulouse,

NOUVELLE-ORLEANS.

VINS ROUGES,
Vins Blancs, Sauternes et Riesling
TO-KAY.
Angelica, Muscatelle,
PORTO, SHERRY, CHABLIS,
Blackberry Brandy,
BRANDY
Le plus pur venant du Raisin, etc.

Tous les Ordres Sollicités sont Immédiatement Remplis.

Toute Marchandise achetée est délivrée sans frais à domicile.

PAUL N. VERNEUILLE,

SEUL AGENT.

24 août—1an

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Coin des rues White et Labarre.—Nouvelle-Orléans, 12 février 1895.—A une réunion annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue le 4 courant, les messieurs suivants ont été élus en qualité de Directeurs pour l'année suivante :

P. Congot, N. C. Cromwell,
P. Capdevielle, F. Limongi,
B. M. Harrod, U. Koen,
A. Fitzpatrick.

Et à une réunion du Bureau des Directeurs, tenue le 11 courant M. P. Congot a été élu président, à l'unanimité, et M. L. N. Petitpain a été élu secrétaire.

L. N. PETITPAIN,
12 fév. au 17 fév. Secrétaire.

AVIS SPECIAL.

Charbon Anthracite Anglais,

Pour Base, Burners et Calorifers, $7.50 par tonne.

W. G. COYLE & CO.

323 Rue Carondelet, encoignure Union.
Téléphone No 311. 12 fév—3f

AVIS.

L'incendie de notre magasin, 313 rue du Camp, ne causera aucune interruption dans nos affaires. Nous occuperons le magasin No 318 rue du Camp, vis-à-vis et à côté du bureau du Times-Democrat. Nous serons prêts comme par le passé à remplir les ordres. GARCIA STATIONERY Co Ltd.
12 fév—7f

Société des Laitiers.—Les officiers et membres de la dite société sont priés d'assister à leur réunion trimestrielle, qui aura lieu demain, LUNDI, à 8 heures du soir, pour affaires importantes.

Par ordre de P. PUYSSEGUR, Président.
P. CAZALOT, secrétaire. 10fév—1f

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU,

AGENT D'AFFAIRES,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O. Box 113. 29jan—1an

Bureau du Trésorier de la ville de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, le 7 février 1895.—Avis—LES LICENCES DE VILLE POUR 1895 deviennent délinquantes le 28 FEVRIER, après cette date il y a une pénalité de 2 POUR CENT PAR MOIS d'intérêt. Les PLAQUES POUR LES VEHICULES et les FERRETS POUR LES CHIENS sont aussi prêts pour être délivrés à ce bureau. Veuillez venir sans délai vous procurer votre licence, ou plaques, et éviter des frais inutiles.

CHAS. H. SCHENCK,
7fév—22f Trésorier de Ville.

BANDAGES HERNIAIRES

Ajustés avec perfection à très bas prix. Applications pour difformités et Bonneterie élastique faites sur commande. En magasin une grande variété de ceintures de support, de bandages herniaires et d'articles en toile.

A. McDERMOTT,

114 rue St-Charles, au coin de la Place Lafayette. 1juin—1an

ANT. CASTEL

Annonce à ses amis et au public en général, qu'il a fait l'ouverture de son magasin de faïence et d'articles de ménage,

LUNDI, LE 8 OCTOBRE 1894,

à son nouveau local, encoignure des rues

ROYALE ET DUMAINE.

Stock complet et des mieux assortis. Prix modérés, commis courtois et empressés. Il saisit cette occasion de remercier le public de son patronage passé, et il espère qu'il le lui continuera l'avenir. 1er sept—1 an

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

—JEUDI SOIR—

ROLAND À RONCEVAUX.

—Samedi—

AIDA.

—Dimanche Matin—

"MANON."

13 fév—2f

GRAND OPERA HOUSE.

Engagement spécial de la Tavary Grand English Opera Company

Dans le répertoire d'opéras suivants : Dimanche, Il Trovatore ; Lundi, Cavalleria, Rusticana et I'Pagliacci ; Mardi, Carmen. Mercredi matinée, Martha ; Mercredi soir et Samedi matinée, Bohemian Girl. Jeudi, Tannhauser ; Vendredi, Lohengrin Samedi soir, William Tell

Semaine prochaine—STUART ROBSON.
12 fév—5f

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

Matinées Mercredi et Samedi.

WM H. CRANE.

Lundi, Mardi et Mercredi Soirs et Matinée Mercredi. THE SENATOR. Jeudi et Vendredi Soirs et Matinée Samedi. BROTHER JOHN. Samedi Soir, HIS WIFE'S FATHER. Scènes spéciales, Costumes, Propriétés et Effets. La semaine prochaine—ROSE COGHLAN. 12 fév—5f

THEATRE ST-CHARLES.

Ce soir. Matinée samedi seulement.

Mme LANGTRY !

Et sa compagnie choisie d'acteurs

Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi soirs et Samedi en matinée. A WIFE'S PERIL.

Jeudi, Vendredi et Samedi soirs

AS IN A LOOKING GLASS.

La semaine prochaine—A Country Circus.
12 fév—5f

Crescent City Jockey Club.

REUNION D'HIVER

Commençant le 8 Décembre 1894, Continuant 100 JOURS.

CINQ COURSES PAR JOUR.

PLUIE OU BEAU TEMPS.

C. H. BUSH, Directeur.
SHERIDAN CLARK, Secrétaire ;
R. W. SIMMONS, Juge Président.

Les courses commencent à 1:30 P. M. Prix d'admission au "Grand Stand," 50 cents.
4 déc—4m

E. BARBIER,

Horloger - Bijoutier

60, rue Royale, 60

(Nouveau numéro 308.)

Entre Bienville et Conti

Grand assortiment

DE

MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE, ARGENTERIE

Massive et Plaquée.

Lunettes et Pinces nez

REPARATIONS DE MONTRES, PENDULES, Bijouterie et tous objets concernant sa profession.

Garantie complète, Prix modérés.

1er déc '94—1an

W. G. COYLE & CO.,

CHARBON. COKE.

Pittsburg, Anthracite, Alabama, Cannel et Coke de Gaz et Combustible.

Charbon en chalands pour planteurs sucriers.

BUREAUX.

Nouveau No 323 rue Carondelet, Ancien No 47, coin Union.

1er sept—6 m—Dim mar jeu

A VENDRE.

Tourteaux de Graines de Coton et Ecales de Graines de Coton.

PUECH & FRERET,

Nouveau Numéro 634 Rue Gravier.

7nov—6m dim mar ven

LIBRAIRIE FRANÇAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,

126 West 25th St. N. Y.

Succursale : MONTRÉAL 1608 RUE NOTRE-DAME.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et de journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Paroissiens romains, Gravures, Musique, Chansons, etc

Editeur du *Guide de Poche* franco-américain, contenant outre de nombreux renseignements utiles, une carte en deux couleurs des Etats-Unis.—Prix 25 cents. 9 fév—

Succession de George B. Paschaska.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,138—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Geo. B. Paschaska, administratrice de cette succession, ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE,
6fév—6 10 15 Greffier.

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

Prescrit depuis 30 ans

CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES

Paris, 6, Avenue Victoria

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. *Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, prévient ou arrête les défauts de croissance, empêche la diarrhée si fréquente chez les enfants.*

Paris, 6, Avenue Victoria & Phie.

CONSTIPATION

guérie par

la vraie

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

du D SOULIGOUX

Laxatif sûr, agréable, facile à prendre.

PARIS 6, AVENUE VICTORIA ET PHIE

Dépôt à la Nlle-Orléans : J.-L. LYONS & Co, 42-44, Camp et toutes Pharmacies.

Avis.

A. L. Bourgeois, autrefois chez Léon Godchaux, prend plaisir d'annoncer à ses amis et clients qu'il est maintenant attaché à la maison de vêtements confectionnés et d'articles de toilette de H. B. Stevens & Co. Ltd., aux Nos 710 et 712 rue du Canal (anciens Nos 122 et 124,) où il sera heureux de les voir. 6 fév—1 sem

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de grandes propriétés de valeur améliorées, formant l'encoignure des rues St-Joseph et Carondelet, Dans l'ilet borné par les dites rues et les rues St Charles et Julie.

James E. Billington vs Mme Nora E. Murray, individuellement et comme tutrice.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44 966—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 mars 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, St-Joseph, Carondelet et Julie, désignés par les Nos 4 et 5, d'après un plan ou croquis de W. T. Thompson, voyer, daté le 10 décembre 1855, annexé à un acte dans les archives de T. O. Stark, notaire en cette ville, daté le 21 juillet 1857. Le terrain No quatre mesure vingt-deux pieds, deux pouces un ligne de face à la rue St-Joseph sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No cinq mesure quarante pieds de face à la rue St-Joseph sur cent pieds de profondeur et de face à la rue Carondelet, lesdits lots sont bornés par l'allée du fond, onze pieds de large, en commun avec ces lots et les lots y touchant.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 fév—8 15 21—mars 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF DU CONTENU et de l'Installation d'un grand magasin de Marchandises Sèches et de Notions

Au No 247 (ancien No) rue du Canal. Aussi un lot de Meubles de maison, etc.

I. Newman & Sons vs H. Thalsheimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,696—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 18 février 1895, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local (ancien No 247 rue du Canal, coin de la rue Liberté :

Tout et en particulier le stock entier de marchandises sèches et les installations, etc, contenus dans le dit local, comprenant un vaste assortiment de merceries, linge de dessous pour dames, corsets, rubans, bas, gants, étoffes à robes, corsages, cols, manchettes, cravates, broderies, notions, soierie, satins, cotons, lainages, etc. Aussi, un lot de bijouterie, vitrines, comptoirs, coffre-fort, etc, etc, incluant un lot de meubles de maison, etc, le tout d'après l'inventaire détaillé et enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 fév—5 6 9 14 18

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 30me jour de janvier 1895, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous, dans les termes et chiffres suivants, à savoir :

Rose Alice Ballay vs. Fernand Eugène Renouard—No 44,816.

Sur la motion de Gabriel Fernandez, Esq., avocat de la plaignante, et sur la production de preuves valables de sa demande et la loi et l'évidence étant en faveur de la plaignante.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré ici le 25 janvier 1895, soit maintenant confirmé et fait final et en conséquence qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Rose Alice Ballay et contre Fernand Eugène Renouard, dissolvant la communauté d'acquets et de gains existant jusqu'ici entre eux, le condamnant à payer à la plaignante la somme de huit cent dollars, avec intérêt légal du 12 septembre 1894 jusqu'au paiement et les frais, et lui restituant l'administration de ses biens dotaux et paraphernaux libre de l'intervention de son mari là-dedans.

Jugement rendu le 30 janvier 1895.

Jugement signé le 5 février 1895.

(Signé) T. C. W. ELLIS, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 5me jour de février en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-quinze.

ONOFRÉ TRIAY,
Député-Greffier.
7fév—7 14 21 28—7 mars